

# Compte rendu du Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Jean-du-Doigt Mardi 27 mars

**Présents** : Maxence DAYOT, Sacha DAYOT, Lylian TOCQUER, Gabin BIDEAU, Matys JANOT, Denis SEITE et Guillaume FOLGALVEZ

## **Ordre du jour** :

- Annonce du départ de Guillaume
- Fonctionnement du foyer
- Point sur le projet fresque
- Autres

### **I. Annonce du départ de Guillaume**

Lors de cette réunion, Guillaume a annoncé au groupe son départ. Il se dirige vers une autre structure afin de tenter une nouvelle expérience. Cette réunion a pour but de faire le point sur les projets en cours et d'écrire le fonctionnement du CMJ et du Foyer afin de garder certaines habitudes.

### **II. Fonctionnement du foyer**

L'écriture du fonctionnement du foyer est mise en place afin de garder les habitudes et les règles qui ont été débattues et installées avec les jeunes et Guillaume.

Voici ce que nous avons écrit en réunion :

#### **Jour et horaire** :

- Mercredi de 13h30 à 15h30
- Si le foyer ne devait pas ouvrir, prévenir les jeunes par mail ou par téléphone deux jours avant l'ouverture si possible

#### **Jeunes** :

- Le foyer est ouvert à tous les jeunes
- De 6 à 17 ans
- Habitant la commune de St Jean du Doigt
- Ayant rempli une fiche d'inscription (obligatoire)
- Exceptionnellement, nous pouvons accueillir des jeunes d'ailleurs (membres de la famille d'un jeune, copains, jeunes en vacances sur la commune)

#### **Arrivée - Départ** :

- Ce foyer est informel, c'est-à-dire que les jeunes viennent et repartent à l'heure qu'ils souhaitent.
- L'animateur présent est responsable à partir du moment où le jeune est présent
- Le jeune doit obligatoirement prévenir l'animateur de son départ.

#### **Espace** :

- Les temps de foyer se déroulent dans le local mis en place par la mairie, sous la salle Kasino
- Les jeunes peuvent interagir sur le parking, en face de la salle
- Ils peuvent aussi progresser autour de la salle, cependant, il est interdit d'aller en dehors du secteur de la salle (voisinage, route, ...) ainsi que sur le toit des cabanons à l'arrière de la salle.
- La limite du parking est à partir du mur en pierre

#### **Buvette / bonbons** :

- La buvette est autonome
- Un premier achat a été fait sur le compte du CMJ
- Les jeunes débattent ensemble des prix des bonbons afin de faire un bénéfice pour racheter au fur et à mesure.

- Les jeunes se servent et payent en autonomie
- Il est possible de faire crédit, mais le remboursement de ce crédit doit se faire la semaine suivante, sinon ils ne peuvent pas acheter d'autres bonbons ou canettes.
- Ils sont responsables du fonctionnement de cette buvette

#### **Activités :**

- Les activités du foyer sont libres
- Cependant l'animateur ou les jeunes présents peuvent proposer d'autres activités
- Lors des réunions CMJ, des activités exceptionnelles peuvent être demandées

#### **Les déplacements :**

- Pour tout déplacement, en dehors de la zone autorisée, les jeunes se déplacent accompagnés de l'animateur (terrain multisport)

#### **Les soirées :**

- Il a été convenu avec les jeunes qu'une soirée sera proposée chaque mois environ
- Le vendredi
- Date, horaires, thème et activités de la soirée seront convenus avec les jeunes lors de réunion CMJ

### **III. Point sur le projet fresque**

Le projet est pour l'instant en stand-by.

Nous devons rencontrer Ricardo et Gildas afin de modéliser ce que nous voulons représenter sur la fresque mais il est difficile de trouver des créneaux.

Le créneau le plus abordable est pendant un temps de foyer. Le mercredi de 14h45 à 15h30. Nous devons contacter Ricardo et Gildas pour savoir si ce créneau convient.

### **IV. Autres**

Mercredi 28 mars, Guillaume apportera sa console au foyer de jeunes.

**Prochaine Réunion**  
**(Un lundi à définir)**  
**À 18h15**  
**à la Mairie (Salle du Conseil)**